

COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE ET DE LA FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

SIX MESURES CENTRÉES SUR LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Interview de Daniel GREMILLET

Sénateur et Ancien Président de la Chambre d'agriculture des Vosges

Daniel GREMILLET a fait adopter au Sénat plusieurs grandes mesures pour la compétitivité et l'avenir des agriculteurs français et de la filière agroalimentaire

En quoi consiste la fonction de rapporteur ?

« Mener des travaux en qualité de rapporteur est à la fois une belle opportunité et un vrai défi. Il revient au rapporteur le rôle d'identifier les mesures les plus adaptées, d'apporter les corrections qu'il juge nécessaires et d'étoffer le texte législatif initial avec de nouvelles mesures. Aussi, pendant un mois, après avoir été désigné rapporteur par les membres de la Commission des affaires économiques sur la proposition de loi en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire, j'ai eu à cœur d'écouter et de m'enrichir du plus de témoignages possibles sur l'état des filières animales et les leviers économiques et financiers à actionner pour redonner des perspectives, à travers 26 auditions. En outre, c'est le réalisme qui a guidé mes travaux : cette proposition de loi ne peut changer radicalement la donne dans le secteur agricole et agroalimentaire. Mais c'est l'addition des mesures proposées qui peut enclencher une nouvelle dynamique de compétitivité dans le cadre d'une stratégie des « petits pas », mais aussi de nouvelles perspectives aux agriculteurs et agricultrices de nos territoires.



Quelles sont les principales orientations de cette proposition parlementaire de loi ?

Le texte comporte six catégories de mesures, centrées sur les enjeux économiques. Une première série de mesures vise une amélioration des relations à l'intérieur des filières afin d'enrayer les conflits intérieurs destructeurs de répartition, tandis qu'une deuxième série vise la valorisation des productions françaises via l'étiquetage et l'identification de l'ingrédient principal des produits. Par ailleurs, la PPL contient des mesures qui doivent permettre aux agriculteurs de mieux gérer les risques financiers et économiques. Elle vise également à encourager les investissements dans le secteur agricole et agroalimentaire. Enfin, elle comporte deux volets d'allègement des normes et des charges qui pèsent sur la compétitivité des exploitations agricoles et sur les agriculteurs.

Quelles réponses cette proposition parlementaire de loi peut-elle apporter à la crise agricole ?

Cette proposition de loi entend actionner plusieurs leviers pour endiguer la crise

structurelle qui traverse actuellement nos filières d'élevage. Tout d'abord, j'ai proposé la sécurisation de l'installation des jeunes agriculteurs avec : la création d'une inefficience de la cession des contrats laitiers sur le plan patrimonial, une obligation de souscrire une assurance contre les risques climatiques, et la mise en place de prêts de carrière. De plus, j'ai proposé des mesures qui vont dans le sens d'une simplification de la vie des exploitations agricoles et une baisse des charges : possibilité de reporter le remboursement d'une fraction des emprunts en fin de tableau d'amortissement des prêts lorsque les agriculteurs subissent une période de crise, allègement des charges patronales sur les salariés permanents, rénovation du dispositif de la déduction pour aléas (DPA), ou encore fin de la surtransposition de la directive européenne concernant les installations classées. Enfin, j'ai proposé une amélioration des relations engagées dans la contractualisation en prévoyant une obligation de faire référence à des indicateurs d'évolution des coûts de production d'une part, et à des indicateurs d'évolution des prix sur les marchés d'autre part, tant au niveau national qu'au niveau communautaire.

Quel est l'avenir de cette Proposition parlementaire de loi ?

Mercredi 9 décembre 2015, le Sénat a adopté cette proposition de loi par 201 voix POUR et 19 voix CONTRE. Le texte doit désormais être examiné à l'Assemblée nationale. ●

Propos recueillis par
Aline MUZARD
Chambres d'agriculture France
Relations publiques et affaires
parlementaires françaises